

ADHESION

Pour la première adhésion, vous pouvez le faire de suite en remplissant le bulletin ci-dessous.

Mais vous pouvez aussi le faire plus tard pour avoir d'abord une idée plus précise sur la SEPRA: pour cela vous pouvez envoyer à l'adresse mél de la SEPRA un courriel de demande d'inscription sur la liste mél des sympathisant(e)s: vous recevrez le compte-rendu de la dernière AG (de début d'année) et quelques documents récents, puis de temps à autre des informations générales de la SEPRA.

La SEPRA donne depuis septembre 2018 encore plus d'informations sur son nouveau site internet :https://sepra81.jimdo.com, qui est maintenant référencé en tête par Google, avec sepra81, étant donné sa consultation fréquente.

Par *la liste mél des adhérent(e)s* vous recevrez des informations plus suivies.

Bulletin d'adhésion à remettre à un(e) adhérent(e) que vous connaissez qui transmettra, ou à retourner avec votre chèque à l'adresse suivante :

Secrétariat de la SEPRA 9, chemin de La bastide 81800 Coufouleux

NOM et PF	RENOM:
Pour les nouveau	x adhérent(e)s :
Adresse:	
Téléphone :	Courriel:

COTISATION : 10 € individuel, 15 € par famille, 5 € pour étudiants, et personnes en difficulté financière.

Paiement, par chèque de préférence, libellé à l'ordre de l'association : « SEPRA ».

Les personnes désireuses d'apporter en outre leur participation aux réflexions et travaux de la SEPRA, éventuellement pour faire partie du CA en étant la personne de référence sur un thème choisi, sont invitées à préciser leur intérêt pour celui-ci en entourant leur(s) choix dans la liste suivante, <u>non-exhaustive</u>:

- communication interne : messagerie et site internet
- communication externe : site internet ; sensibilisation scolaires & grand public aux problèmes environnementaux : soirées, apéro-débats, expositions ...
 - veille sur l'urbanisme
 - déplacements doux et transports collectifs
 - accessibilité
- ondes : antennes relais ; téléphonie/internet mobile ; antennes de wimax ; linky
 - éco-construction
 - réhabilitation des berges
 - jardins familiaux
 - apiculture
 - greffage d'espèces fruitières
 - patrimoine
 - cantine scolaire bio
 - qualité/gestion de l'eau
 - pollution lumineuse
 - long terme/décroissance
 - énergies renouvelables
 - biodiversité
 - finance écologique et solidaire
 - autres :

MERCI!

Nous vous donnerons un reçu pour le paiement en espèces